

Cette liste n'est pas exhaustive ; elle représente les outils et instruments jugés indispensables pour réaliser votre travail ; vous pouvez donc apporter un complément d'outillage qui vous paraîtrait nécessaire.

Utilisation de la calculatrice

Les candidats sont invités à se munir d'une calculatrice pour la durée de l'examen. Sont autorisées toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique, à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante. L'autorisation ou l'interdiction d'en faire usage est précisée sur l'en-tête du sujet. L'absence d'autorisation d'utiliser une calculatrice emporte interdiction d'en faire usage.

ÉPREUVE EP2 – Fabrication d'un ouvrage simple**ÉPREUVE EP3 – Pose, installation et maintenance d'un ouvrage**

- un jeu de clés six pans (allen)
- un marteau
- un maillet
- une équerre à chapeau
- un crayon tendre
- une gomme
- un cutter + lames
- une cisaille à joint
- un jeu de tournevis plats / cruciformes
- un double mètre à ruban
- un pointeau
- un niveau à bulle
- équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, gants, lunettes,...)